LES SERMONS D'ADÉMAR DE CHABANNES

ÉDITION DU MANUSCRIT DE BERLIN

PAR

BRUNO BON

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

L'intérêt que les historiens portent depuis longtemps, et plus spécialement depuis la fin du XIX° siècle, à Adémar de Chabannes s'est surtout concentré sur sa fameuse Historia, source unique en son genre pour la connaissance de la période dite « obscure », autour de l'an mille et du changement dynastique. Mais les travaux qui se sont multipliés sur l'auteur ont montré combien son œuvre fut plus riche et diversifiée, et ont mis en lumière, au-delà de l'historien, un moine, homme d'Église convaincu de ses devoirs d'instruction et de défense de la « foi catholique ».

Parce qu'elle offrait un matériau plus directement utilisable, quoique fortement sujet à caution, l'œuvre proprement historique d'Adémar de Chabannes a longtemps occulté les autres aspects de sa production. Ses manuscrits musicaux ont aussi rapidement retenu l'attention de chercheurs à l'affût d'originalité. On n'a perçu que plus tardivement l'importance historique et philologique de son œuvre de moine, de sa production de fond, de ses copies de textes liturgiques. Or, au cœur du grand corpus, en autographes et en copies, que l'auteur limousin nous a laissé, les sermons occupent une place d'autant plus considérable qu'ils représentent une part essentielle de ses originaux. Loin d'être négligeables, ces témoins de l'activité pastorale d'un moine du début du XI° siècle sont une matière irremplaçable pour qui veut étudier la genèse de la réforme grégorienne et son application dans le sud de la France, particulièrement en Aquitaine.

PREMIÈRE PARTIE ÉTUDE

CHAPITRE PREMIER ADÉMAR DE CHABANNES

L'Église tenait dans la famille d'Adémar une place essentielle dès avant sa naissance; l'influence directe de ses oncles, respectivement doyen et chantre de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, très liée à Saint-Cybard d'Angoulême, contribua à l'étendue de sa culture, puis à sa carrière. Celle-ci devait se développer naturellement dans le milieu monastique auquel il avait été confié dès l'enfance. Offert tout jeune à Saint-Cybard, il avait fait ses études à Saint-Martial, avant de revenir jouer à Angoulême un rôle intellectuel majeur : fort d'une remarquable curiosité, il semble avoir développé une activité d'une très riche diversité, posant les fondations, notamment, d'une chronique de l'Aquitaine de son temps. Mais le témoignage unique d'Adémar perd de sa valeur proprement historique lorsque, les ambitions croissant, l'enjeu personnel des tensions internes aux établissements de Saint-Cybard à Angoulême puis de Saint-Martial à Limoges a pu l'inciter à plus de partialité. Il faut donc prendre les précautions d'usage pour évaluer sa place réelle au sein de la communauté. Qu'il ait passé le plus clair de son temps à copier des manuscrits, à Angoulême comme à Limoges, paraît hors de doute au vu de la masse des autographes que nous conservons de lui. Cela étant, il est loin d'être établi que son activité, dépassant le cadre de préoccupations individuelles, lui ait conféré un rôle directeur. La faible diffusion de la plupart de sa production, et notamment de ses sermons, porte à considérer son travail comme un ouvrage personnel, destiné à la postérité, certes, mais à ambition posthume. On aurait donc affaire à un moine écrivain-copiste.

Il orienta dès 1025 son activité autour de l'histoire politique et de la Paix de Dieu, tendant à soutenir le pouvoir indépendant de Guillaume, duc d'Aquitaine, en s'appuyant sur la référence d'un passé glorieux, et en l'associant plus directement au respect de l'ordre voulu par l'Église, depuis l'alliance de 994. Vers 1028, après avoir rédigé une nouvelle version de sa *Chronique* en vue d'en faire une histoire plus générale, il s'engagea pleinement à Limoges dans la défense de l'apostolicité de saint Martial : il n'hésita pas, alors, à se faire le chef de file d'une opération qui dépassait sa personne, peut-être même ses idées, sinon son ambition. Mais le 3 août 1029, en pleine assemblée, il sortit vaincu d'une controverse publique improvisée par l'abbé de Cluse Benoît I^{er}. Adémar dut quitter Limoges et consacra les dernières années de sa vie, avant de disparaître en Terre sainte en 1034, à la constitution effrénée, sinon frénétique, d'un corpus de pièces justificatives, destinées à asseoir plus sûrement une démonstration ultérieure de l'apostolicité de saint Martial : arguments qui lui avaient manqué en temps et lieu.

CHAPITRE II

LES SERMONS DANS L'ŒUVRE D'ADÉMAR DE CHABANNES

Les sermons d'Adémar sont des écrits de combat. Il défend une Église unifiée, compétente, en condamnant nommément toutes les hérésies qu'il connaît : ariens,

BRUNO BON 69

sabelliens, apollonaristes; rejetant à plusieurs reprises paganisme, islam et judaïsme, il se présente expressément comme un défenseur de la « foi catholique ». Et, comme il s'engage dans la controverse apostolique autour de saint Martial, il défend son opinion, ne manquant pas une occasion de rappeler l'exemple d'une sainteté tout « apostolique ». Reprenant à son compte les interdictions des mouvements contemporains de Paix, il commence à lutter pour une Église mieux instruite et plus exemplaire. Ce besoin de textes clairs, précisant le comportement de tous, est sans doute le reflet de pratiques sociales en évolution, d'un détachement à l'égard d'une Église devenue moins rigoureuse. Plus généralement, la majorité de ses sermons sont adressés à la sancta Ecclesia en son entier, c'est-à-dire clercs et laïcs : ils étaient précisément élaborés pour être lus dans des assemblées ecclésiastiques, hauts lieux de réforme, locale ou générale, qu'il fallait encourager à se réunir, dans l'espoir de parvenir à un meilleur encadrement des prêtres.

Adémar était fortement engagé dans la défense de l'apostolicité de saint Martial quand il compila l'ensemble de ces Sermones: les nombreuses allusions au saint n'en font plus seulement le compagnon de saint Pierre, mais un contemporain et disciple direct du Christ. Par ailleurs, les préoccupations politiques sont encore bien présentes à l'esprit d'Adémar, puisqu'il continue de soutenir les prétentions du duc d'Aquitaine à la royauté. Enfin, il fait toujours référence aux événements de 1029-1031: fausse lettre de Jean XIX, confirmant l'apostolicité de saint Martial en réponse à Jourdain, évêque de Limoges, (faux ?) concile de Bourges, concile de Limoges. Il est donc probable qu'Adémar a conçu ce texte autour des années 1031-1033, de retour à Angoulême, après son échec à Limoges en 1029, et avant son départ pour la Terre sainte en 1034.

CHAPITRE III

VALEUR DU TÉMOIGNAGE D'ADÉMAR DE CHABANNES

Le manuscrit qui a transmis les Sermones (Berlin, Staatsbibliothek, Phillipps 1664) a été repéré dès le XIX' siècle par Léopold Delisle comme l'un des plus sûrs autographes d'Adémar de Chabannes. L'écriture, petite, très serrée, fortement abrégée, et recourant parfois aux notes tironiennes, est caractéristique de la main nerveuse du moine aquitain. Ses longues lignes ne suivent pas la réglure, et son souci évident de coucher le plus de texte sur le moins de parchemin possible resserre encore le module. Tous ces traits garantissent l'authenticité du témoignage d'Adémar, et excluent le soupçon d'une déformation postérieure.

Mais, si l'origine du texte est digne de toute confiance, sa valeur, quant au fond, reste tributaire de la sincérité de l'auteur. Or, on a maintes fois montré combien Adémar est peu scrupuleux, non seulement à l'égard de ses sources, mais surtout à l'égard de la réalité qu'il rapporte : à la suite de Louis Saltet, on a allongé la liste des inventions du moine limousin. Celui-ci n'a pas non plus hésité à modifier des textes anciens pour servir ses intérêts. Il est donc un véritable faussaire, avec qui des précautions s'imposent : il faut toujours se demander si la version de l'histoire qu'il propose le sert, et dans quel sens. Mais cette autre dimension de son œuvre est également un sujet digne du plus grand intérêt, la falsification elle-même étant devenue, depuis quelques années, objet d'histoire.

CHAPITRE IV LE SERMO DE CATHOLICA FIDE

Dans l'introduction du Sermo de catholica fide, centré sur la nécessité d'une foi cohérente et soutenue par des conciles réguliers, Adémar expose son propos : il choisit d'orienter sa réflexion théologique autour du symbole dit d'Athanase, le Quicumque vult. Il s'engage alors dans un commentaire linéaire, suivant la succession des versets. Certes, l'historien d'Adémar s'attend toujours à rencontrer d'inévitables allusions à saint Martial, mais on est surpris de l'ampleur que le moine a donnée à ces aspects peu à peu sensibles et bientôt essentiels dans le Sermo de catholica fide.

CHAPITRE V

LES SERMONES IN CONCILIO

Conçus, comme le Sermo de catholica fide, pour une assemblée d'ecclésiastiques, les Sermones in concilio sont le résultat d'un travail assez différent. Derrière une forme nécessairement oratoire, Adémar choisit en effet de reprendre très largement une collection de textes dont l'attribution ne pourrait que servir sa cause : les écrits des premiers papes eux-mêmes. Contemporains présumés de saint Martial, saint Pierre et son successeur, Clément, étaient des autorités irréfutables pour en défendre l'apostolicité. Or, ils sont très bien représentés en tête de la collection, rigoureusement chronologique, dite des Fausses décrétales. Au-delà du caractère profondément ecclésiologique de ces textes et de l'intérêt direct qu'ils devaient présenter pour l'esprit réformateur d'Adémar, du faux ne pouvait sortir que le faux.

Les intentions d'Adémar semblent claires : les sermons participaient pleinement de la propagande apostolique et du mouvement contemporain de la Paix de Dieu. Il relie ces deux pôles d'action pour en obtenir une efficacité accrue. Surtout, la part de l'enseignement proprement ecclésiologique, adressé aux prêtres, répond à ce que l'on attend d'un esprit novateur. Dans le Sermo de catholica fide, Adémar dépasse largement le cadre d'un commentaire. Dans les Sermones in concilio, il propose même en exemple l'ordo local des deux synodes annuels du diocèse de Limoges. Il ressentait donc bien déjà le besoin d'un renouveau de l'Église : et il s'attaquait à son fondement, à sa cohésion, à sa connaissance de sa propre foi. Sans négliger le caractère assez obsessionnel d'Adémar, on peut se demander si ce n'est pas là le résultat réfléchi d'une expérience pratique.

CHAPITRE VI

LES SOURCES D'ADÉMAR DE CHABANNES

Sachant comment Adémar a travaillé à sa Chronique, on n'imagine guère que ses sermons soient une création ex nihilo. En réalité, le Sermo de catholica fide réutilise, presque textuellement, des passages du commentaire du Quicumque vult par Fortunat. Les Sermones in concilio, sous une forme revue, suivent de près les Fausses décrétales pontificales, volumineuse compilation faussement attribuée à Isidore de Séville, en réalité forgée vers le milieu du IX' siècle à partir des collections anciennes Hispana et Dionysio-Hadriana.

BRUNO BON 71

Mais, qu'il copie Fortunat ou le Pseudo-Isidore, l'intention étant la même, la source essentielle reste celle de tous les écrits « apostoliques » d'Adémar : une nouvelle rédaction de la vie de saint Martial, la *Vita prolixior*, texte hagiographique franchement engagé de ce début du XI' siècle. Il s'inspire en outre des actes du concile de Limoges, dont il s'attarde même à entreprendre un compte rendu assez précis. Surtout, saint Jérôme, en étendant le nom d'apôtre au-delà des douze disciples du Christ, fournissait l'autorité incontestée sur laquelle pouvait s'édifier un raisonnement par (fausses) analogies. Après l'expérience désastreuse de 1029, Adémar trouvait là la sécurité d'un refuge possible.

CHAPITRE VII

Le destin du manuscrit des sermons d'Adémar de Chabannes l'a dissocié de la plupart de ceux qui virent le jour avec lui, bien qu'il ne soit pas, loin de là, le seul manuscrit aquitain de la Staatsbibliothek de Berlin. A sa mort, en 1034, Adémar légua la majorité de ses livres à l'abbaye dont il s'était approprié la cause avec la véhémence d'un homme qui cherche à défendre des idées et une puissance : Saint-Martial de Limoges. Il est fort probable que le manuscrit fit partie de ce don et qu'il resta un certain temps dans la bibliothèque de l'établissement. Pourtant, si cette collection est aujourd'hui en grande partie conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, le manuscrit des sermons a passé les frontières, frôlant à plusieurs reprises la perte ou l'oubli. Acquis à la fin du XVIII' siècle par Meermans, il fut définitivement sauvé en entrant dans la collection d'un riche collectionneur anglais : la Bibliotheca Meermannia fut recueillie par Sir Thomas Phillipps, et l'essentiel en fut acquis dans l'été 1887 par la bibliothèque de Berlin.

Les sermons font partie d'un ensemble plus large, également dû à Adémar de Chabannes. Ceux qui sont ici étudiés représentent quarante feuillets d'un manuscrit qui en compte cent soixante-dix, en parchemin. La reliure moderne réunit deux ou trois éléments en vingt et un cahiers, tous de la même main du XI° siècle, identifiée comme celle d'Adémar. L'écriture à l'encre marron, petite et rapide, est serrée sur cinquante à soixante longues lignes souvent penchées. Loin d'un manuscrit de luxe, il s'agit vraisemblablement d'une œuvre écrite par Adémar pour son propre usage. Le manuscrit s'ouvre par des commentaires de Bède sur les Actes des apôtres et sur l'Apocalypse, et par un commentaire de saint Jérôme sur Daniel. Après quelques sermons de Théodulphe d'Orléans, le long Sermo ad synodum de catholica fide et plusieurs autres pièces introduisent la collection de sermons synodaux à laquelle appartiennent les Sermones in concilio, et qui occupe toute la fin du manuscrit.

DEUXIÈME PARTIE ÉDITION

L'édition du Sermo ad synodum de catholica fide et des Sermones in concilio, d'après le seul manuscrit identifié (Berlin, Staatsbibliothek, Phillipps 1664, fol. 83v-96 et 116-142v), n'a pas nécessité l'indication de variantes, ni la collation avec d'autres copies du même ouvrage; seules les leçons concurrentes des sources principales sont donc rapportées en note, quand elles sont significatives ou qu'elles semblent pouvoir servir à l'éventuelle identification de l'exemplaire consulté par Adémar. Le manuscrit ne comporte pas non plus d'annotations postérieures.

Le texte a été strictement respecté dans le fond et dans la forme. Particularités paléographiques, corrections d'auteur et incohérences de la graphie ont été notées le plus précisément possible. Quant à la correction de la langue, Adémar, latiniste très honorable doublé d'un écrivain pointilleux, attentif à la copie comme à la relecture, prête rarement le flanc à la rectification.

ANNEXES

Trois index : noms de lieux et noms de personne ; matières ; citations.